

---

Présidence : Ukraine

## 954<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 30 mai 2013

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 15

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION POUR LA DÉMOCRATIE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (GUAM), S. E. M. VALERI CHECHELASHVILI

Président, Secrétaire général de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique (GUAM), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; ainsi que l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/408/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/412/13), Géorgie, Turquie (PC.DEL/423/13), Moldavie

Point 2 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE À ACHGABAT

Chef du Centre de l'OSCE à Achgabat (PC.FR/7/13 OSCE+), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/411/13), Fédération de Russie (PC.DEL/429/13 OSCE+), États-Unis d'Amérique

(PC.DEL/413/13), Turquie (PC.DEL/424/13 OSCE+), Turkménistan,  
Président (CIO.GAL/63/13)

Point 3 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE À BICHKEK ET ACADÉMIE  
DE L'OSCE À BICHKEK

Chef du Centre de l'OSCE à Bichkek (PC.FR/8/13 OSCE+), Directeur de  
l'Académie de l'OSCE à Bichkek (PC.FR/9/13 OSCE+), Fédération de Russie  
(PC.DEL/426/13 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/414/13),  
Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ;  
l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la  
Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus  
de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays  
de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace  
économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie et la Moldavie,  
souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/409/13), Turquie (PC.DEL/425/13  
OSCE+), Suisse, Afghanistan (partenaire pour la coopération), Kirghizistan

Point 4 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Réunion dans le cadre du format de négociation à « 5+2 » sur le règlement du  
conflit transnistrien, tenue à Odessa (Ukraine), les 23 et 24 mai 2013 :*  
Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ;  
l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la  
Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus  
de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein  
et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de  
l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette  
déclaration) (PC.DEL/410/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/415/13),  
Fédération de Russie (PC.DEL/428/13 OSCE+), Moldavie (PC.DEL/430/13)
- b) *Violences contre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres en  
Géorgie et aux États-Unis d'Amérique : États-Unis d'Amérique*  
(PC.DEL/416/13), Géorgie
- c) *Installation de barrières dans la région de Tskhinvali: Géorgie*  
(PC.DEL/431/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/417/13), Fédération de  
Russie (PC.DEL/427/13), Président
- d) *Détention de M. G. Nurmammedov, ancien Ministre de la culture, au  
Turkménistan : États-Unis d'Amérique* (PC.DEL/418/13), Turkménistan

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT  
EN EXERCICE

*Annonce de la distribution du rapport sur les activités du Président en exercice*  
(CIO.GAL/65/13) : Président

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/101/13 OSCE+)* : Secrétaire général

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Forum de l'Internet 2013 tenu à Stockholm les 22 et 23 mai 2013* : Suède
- b) *Réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique, tenue à Kiruna (Suède), le 15 mai 2013* : Suède
- c) *Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination (y compris l'éducation des jeunes aux droits de l'homme axée sur la tolérance et la non-discrimination), tenue à Tirana les 21 et 22 mai 2013* : Turquie (également au nom de la Norvège et de la Suisse) (annexe 1), Président, Albanie (annexe 2), Assemblée parlementaire de l'OSCE
- d) *Réunion du Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens pour la coopération, tenue à Vienne le 17 mai 2013* : Suisse, Président
- e) *Lettre rédigée par le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme en réponse à une déclaration faite par le Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à la 953<sup>e</sup> séance du Conseil permanent (CIO.GAL/64/13 Restr.)* : Assemblée parlementaire de l'OSCE, Président
- f) *Sommet de la jeunesse de l'OSCE, devant avoir lieu en Crimée (Ukraine), du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août 2013* : Président
- g) *Coupe de football en salle de l'OSCE, devant avoir lieu à Vienne le 1<sup>er</sup> juin 2013* : Président (CIO.INF/26/13 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 6 juin 2013 à 10 heures, Neuer Saal



---

**954<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 954 du CP, point 7 c) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA TURQUIE  
(ÉGALEMENT AU NOM DE LA NORVÈGE ET DE LA SUISSE)**

Merci, Monsieur le Président.

Je souhaiterais faire la présente déclaration au nom des délégations de la Norvège, de la Suisse et de la Turquie.

Grâce aux efforts inlassables de la Présidence ukrainienne, à l'excellente organisation par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et à la généreuse hospitalité de l'Albanie, la Conférence de haut niveau sur la tolérance et la non-discrimination, tenue à Tirana les 21 et 22 mai 2013, peut être considérée comme un succès. La Norvège, la Suisse et la Turquie ne laissent passer aucune occasion de souligner l'importance des activités menées en la matière en faisant valoir que tous les divers domaines de la dimension humaine sont d'une même importance et méritent une même attention. La Conférence de haut niveau nous a donc permis de nous concentrer sur des questions urgentes dont il ne faudrait pas faire abstraction.

Nous trouvons regrettable que, du fait du retard pris dans l'élaboration de la version définitive de la décision relative à la Conférence, la plupart des délégations aient éprouvé des difficultés à assurer la participation en temps voulu de représentants de haut niveau de leurs capitales. Cela dit, grâce également aux nombreux apports de la société civile, nous considérons que la Conférence nous a offert une précieuse occasion d'échanger des points de vue et des meilleures pratiques, ainsi que de participer à des débats animés et constructifs, ce qui, nous l'espérons, contribuera au renforcement de nos engagements en la matière et à leur pleine mise en œuvre. La Conférence, comme d'autres événements organisés dans le cadre de la dimension humaine, a illustré une fois de plus l'importance de la participation de la société civile aux débats.

Bien que tous les thèmes abordés au cours des deux jours qu'ont duré la Conférence comportaient des aspects requérant l'attention et l'implication de l'ensemble des institutions de l'OSCE, aucune d'entre elles, à l'exception du BIDDH, n'était représentée à la Conférence. Nous sommes d'avis que le Bureau de la Représentante pour la liberté des médias et le Bureau du Haut Commissaire pour les minorités nationales devraient également être représentés dans le cadre de ce type d'événements et notons avec regret que l'adoption tardive d'une décision du Conseil permanent a rendu leur participation impossible. Nous

sommes en outre d'avis que les trois représentants personnels du Président en exercice pour la lutte contre l'intolérance et la discrimination auraient dû être présents à la Conférence.

Nous tenons à ajouter que la présence du Directeur du BIDDH, l'Ambassadeur Lenarčič, aurait permis de rehausser encore le profil de l'événement. Ses observations auraient certainement représenté un atout supplémentaire.

Nous formulons l'espoir et l'attente que les résultats de la Conférence de haut niveau prépareront le terrain à des réalisations, dont une décision, à la prochaine Réunion du Conseil ministériel à Kiev, dans le domaine de la tolérance et de la non-discrimination.

Nous demandons que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci.



---

**954<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 954 du CP, point 7 c) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALBANIE**

Merci, Monsieur le Président.

L'Albanie souhaite s'associer à la Norvège, à la Suisse et à la Turquie et rendre hommage à la Présidence ukrainienne pour les efforts vigoureux qu'elle a déployés en vue de faire de la Conférence de haut niveau de Tirana sur la tolérance et la non-discrimination un succès, ainsi qu'au BIDDH pour sa contribution déterminante à ce même égard.

Nous tenons à les remercier de leur travail inlassable et de leur engagement en faveur de la Conférence et, parallèlement, à exprimer notre gratitude à l'ensemble des délégations et des représentants de la société civile pour leur précieuse contribution à nos débats animés.

Les débats qui ont eu lieu à Tirana ont reconfirmé clairement à la fois l'importance de la mise en œuvre intégrale de nos engagements dans le domaine de la tolérance et de la non-discrimination et le rôle décisif joué par nos institutions pour aider les États participants dans le cadre du difficile processus de mise en œuvre.

Soulignant l'importance de cet événement pour le travail de l'OSCE, le Ministre albanais des affaires étrangères a relevé, dans ses remarques liminaires, que les États participants, en convoquant la Conférence, reconnaissent la nécessité à la fois de poursuivre dans la voie des réunions de haut niveau tracée par nos prédécesseurs ces dix dernières années et, également, de maintenir l'engagement notable de l'OSCE dans le domaine de la tolérance et de la non-discrimination.

C'est ainsi que les choses devraient se faire et nous espérons que la pratique consistant à convoquer des réunions de haut niveau de ce type sera aussi maintenue par les futures présidences de l'OSCE.

Comme la Norvège, la Suisse, la Turquie et de nombreuses autres délégations réunies autour de cette table, nous espérons que la Conférence de haut niveau aura préparé le terrain à des réalisations concrètes, y compris une décision, dans le domaine de la tolérance et de la non-discrimination lors de la prochaine réunion du Conseil ministériel à Kiev.

En conclusion, Monsieur le Président, je tiens à remercier tous les collègues qui ont exprimé leur gratitude aux hôtes de la Conférence. Je transmettrai leurs remerciements à mes

autorités à Tirana. Comme l'a déclaré le Premier Ministre albanais, tout le plaisir de vous avoir accueilli à Tirana était pour nous.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.